

VILLE DE VALOGNES

- PROJET PÉDAGOGIQUE DES « MERCREDIS LOISIRS » -

ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

Le projet pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de VALOGNES est établi dans le cadre et le respect des réglementations pour un fonctionnement de qualité. Tout en offrant un mode de garde aux parents, l'ACM est pour les enfants un lieu de vie, de rencontres, d'échanges et d'ouverture sur l'extérieur.

LES VALEURS

L'individualité :

Le respect de l'individualité est très important. Chaque enfant doit pouvoir avancer à sa façon et à son rythme. La prise en compte de cette individualité lui permet de grandir harmonieusement.

Le partage et la coopération :

Vivre en société, c'est apprendre à partager et à coopérer. Cet apprentissage passe par l'écoute et la solidarité en ayant la possibilité de partager des moments agréables avec les autres.

L'amusement :

L'enfant doit avoir l'occasion de s'amuser, de développer des amitiés dans un esprit ludique. Un axe important du projet est l'ambiance joviale et détendue de l'ACM. Les animateurs s'efforcent également de développer la créativité des enfants en laissant une place importante aux activités d'expression.

L'autonomie :

Pour qu'il s'épanouisse, l'enfant a besoin d'acquérir une plus grande autonomie. L'équipe pédagogique l'aide donc à être acteur de sa journée et instaure une relation de confiance et de respect avec lui.

L'éducation :

S'amuser, mais également apprendre en s'amusant.

La santé et la sécurité :

Les animateurs garantissent aux enfants un endroit sain et sécurisant. Ils souhaitent que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré).

La socialisation :

L'équipe aide chacun à trouver sa place dans le groupe et prend en compte chaque enfant avec ses spécificités. Travailler ensemble (entre enfants et animateurs) au règlement des conflits est également un axe important du projet.



→ Contribuer à l'éducation et l'épanouissement des enfants avec des temps de loisirs.

L'objectif est de favoriser :

- Le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du sport, des jeux ou activités de plein air.
- La créativité de l'enfant par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication.
- L'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences et dans un esprit de coopération.
- L'apprentissage de la citoyenneté par la maîtrise de soi, le respect des autres et en proscrivant le langage inadapté.

Les moyens sont :

- Encadrer tous les enfants quels que soient leurs origines, cultures...
- Le centre est un espace éducatif à part entière. Pour éduquer les enfants, l'équipe préconise des méthodes actives, c'est à dire rendre l'enfant acteur de ses loisirs. Dans ce but, plusieurs principes sont mis en place :
 - Choisir les activités en partenariat avec les enfants. À cet effet, un programme à la carte est proposé. Les animateurs restent garants d'un programme d'activités enrichissant, agréable et varié.
 - Éviter d'imposer un règlement que l'enfant ne peut pas comprendre car il ne pourra pas y apporter sa collaboration active. Les animateurs rédigent donc avec les enfants une charte de bonne conduite et abordent ensemble le respect des lieux, du matériel et le règlement des conflits.
 - Respecter le rythme et les demandes des enfants, alterner les activités afin d'offrir un programme varié et aménager des temps libres où chacun peut s'occuper comme il le désire.
 - Disposer d'un éventail de matériel et de jeux.
 - Insister sur le respect des décisions prises ensemble et sur le respect de la charte de bonne conduite.

L'ACM accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans révolus et tient naturellement compte des besoins spécifiques de chaque tranche d'âge. Deux groupes sont ainsi constitués : les petits (3-5 ans) et les grands (6-11 ans).

L'aménagement de l'espace (intérieur et extérieur) :

Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités : jeux de société, poupées, coloriage, multimédia... L'affichage est organisé autour de trois espaces :

- Un espace d'information (règles de vie, programmes, activités...)

- Un espace d'exposition (notamment pour les réalisations des enfants).
- Un espace d'expression.

Une aire de jeux, avec terrain de foot, « billodrome », bac à sable et parcours santé est utilisé en parfaite sécurité. Cette aire de jeux permet à l'enfant d'expérimenter ses connaissances et d'effectuer des expériences nouvelles.

Afin de compléter l'aménagement extérieur, deux jeux sur ressorts ont été récemment installés dans la cour du centre. Ces modules particulièrement adaptés aux plus jeunes, permettent d'initier à la notion de difficulté et encouragent le développement des capacités motrices. L'enfant choisit, provoque, maîtrise le mouvement et fait ainsi l'expérience de l'autonomie.

Ces jeux d'extérieur à usage collectif s'associent harmonieusement avec les autres éléments ludiques du centre et offrent à l'enfant un espace de jeu tout à fait privilégié.

Les règles de vie :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères, des droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants et sont affichées afin de s'y référer facilement. Ces règles sont expliquées aux nouveaux enfants. Elles ne sont pas immuables et peuvent évoluer.

LES MOMENTS CLÉS DE LA JOURNÉE

La journée est structurée afin de permettre aux enfants d'avoir des repères :

8h00-9h00 :

L'accueil des enfants. Ce moment permet à chacun de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains, les animateurs et ainsi de participer à l'activité de son choix : lire, jouer, dessiner, discuter...

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant. Son rôle est de permettre à chacun de se « retrouver » dans le lieu, de discuter avec un enfant, de jouer avec un autre, de lire une histoire, de rassembler des enfants autour d'un jeu de société..., sans oublier d'être disponible pour l'information. Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et les loisirs.

Une collation clôt l'accueil du matin. Les enfants et animateurs se retrouvent ensemble. Moment informel d'échanges et de dialogues, il permet au groupe de souder les individus qui le composent. C'est aussi le moment où sont accueillies les nouvelles personnes (enfants, animateurs) et où sont présentées les activités. La collation répond aussi à un besoin physiologique. Dans certains cas de précarité, le petit déjeuner est parfois négligé.

9h30 :

La mise en place des activités. Une « réunion enfants-animateurs » a lieu en fin de matinée. C'est un temps de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre. C'est enfin un moment où peuvent s'exprimer des envies et émerger des projets.

12h15 :

Le repas. Il réunit les enfants prenant leur déjeuner au centre de loisirs.



Le temps des repas est partie intégrante du projet pédagogique (acquérir de l'autonomie), moment convivial où les enfants peuvent se retrouver, parler de la journée, faire des projets...

Le comportement à table est aussi l'occasion de repérer les soucis d'un enfant. L'ambiance à table est un bon reflet de l'ambiance générale du centre de loisirs. Le calme s'instaure avant le repas : les enfants vont aux toilettes, se lavent les mains et entrent calmement dans la salle de repas, cela diminue considérablement les déplacements et l'agitation.

La présence des animateurs permet aussi d'instaurer cette ambiance (par leurs interventions pour tempérer les excès verbaux). La composition des tables se fait en fonction de l'affinité des enfants (excepté en cas de chahut prolongé). Les animateurs se répartissent dans la salle de repas.

En mangeant tous ensemble, les adultes assurent une présence et ainsi participent à une ambiance calme et détendue.

Les animateurs sont garants du partage équitable, d'où l'intérêt de la prise de conscience du groupe sur la notion de partage et de camaraderie. Cette attitude solidaire doit être également présente dans les activités proposées.

L'animateur incite les enfants à goûter les plats méconnus et explique ce qu'ils contiennent. Il veille également à ce que les enfants ne perdent pas l'appétit et ramène à la « raison » les trop gourmands ou trop difficile. À la fin du repas, les tables sont débarrassées et nettoyées par toutes les personnes qui ont mangé (adultes et enfants).

Cette « Animation Cantine » concerne « le groupe » dans son ensemble. Les enfants vivent donc la même chose au même moment dans un même lieu. De ce fait, elle est intéressante pour l'apprentissage de la socialisation.

13h00 :

Fin du repas. Période de temps calme qui permet aux petits de se reposer. Ils ont la possibilité de s'allonger et ainsi de dormir s'ils en éprouvent le besoin. Des activités calmes sont également proposées (histoires, dessins, lectures, discussions entre copains...).

14h00 :

Mise en place des activités.

16h30 :

Le goûter. C'est le temps de pause de l'après-midi. Il réunit enfants et animateurs et permet de faire le lien entre le temps d'activités précédent et la fin de journée.

17h00

Départ échelonné des enfants selon l'heure d'arrivée des parents. Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants.

18 heures :

Fermeture du centre.



Les activités sont variées et adaptées à l'âge des enfants. Elles comportent toujours un caractère ludique. L'épanouissement personnel et l'expression sont également un objectif important du centre.

À cet effet, différentes activités sont proposées : le jeu sous différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de construction, grands jeux...), les activités d'expressions manuelles artistiques, plastiques..., les activités de découvertes (sorties, visites de musée, cinéma, parcs zoologiques, fermes pédagogiques...), les activités physiques et sportives, la lecture, le conte...

Mais comme son nom l'indique, c'est avant tout un lieu consacré aux loisirs. Il est important de laisser aux enfants le temps et l'espace pour des activités libres afin de développer leur imaginaire. Ainsi des espaces permettent à l'enfant de jouer seul ou en groupe sans devoir suivre une « activité dirigée », ce sont par exemple, le coin dînette, le coin lecture...

Afin de permettre à chaque enfant de découvrir de nouvelles activités, des ateliers éducatifs sont régulièrement organisés. Ces ateliers sont encadrés par des intervenants extérieurs diplômés dans le domaine de l'animation et formés dans leur spécialité. Ils permettent et valorisent l'expression des enfants.

1. L'animation poterie (avec le Syndicat Intercommunal du Pays d'Art et d'Histoire « Le Clos du Cotentin » - 50700 VALOGNES) et arts plastiques (avec l'association « PEP'ART » - 50100 CHERBOURG-OCTEVILLE) pour les 3-11 ans

Cet atelier permet à l'enfant de développer ses capacités de sentir, d'agir, de parler, de réfléchir, d'imaginer et de créer. C'est une activité de production artistique et esthétique privilégiant avant tout les facultés sensorielles. Différentes techniques sont abordées : le modelage (bijoux, figurines, silhouettes, boîtes mystérieuses...), la peinture (tableaux, fresques...), la sculpture (travail du bois, du plâtre, de la pierre...).

Cette série d'activités, demandant un peu de savoir-faire, est considérée dans le centre de loisirs comme « initiatiques ». Le but n'est pas de produire des objets d'artisanat mais d'apprendre à se servir de ses mains. La création doit aussi être un jeu.

2. L'éveil musical : pour les 3-12 ans (avec l'association « DOSILASICORDES » - 50100 CHERBOURG-OCTEVILLE)

L'atelier permet de sensibiliser l'enfant aux différentes expressions musicales simples. C'est aussi l'occasion d'éveiller l'enfant à la responsabilité, au partage et au respect mutuel. Cet atelier est non seulement un moyen d'acquérir individuellement diverses connaissances culturelles et techniques mais aussi de se retrouver autour d'un outil d'expression commun.

Cette activité ne se limite pas uniquement à l'apprentissage d'un instrument. Elle doit également permettre aux enfants de prendre du plaisir à jouer seul ou à plusieurs et de créer de la musique.

3. Ateliers « expression corporelle pour les petits » et ateliers « danse pour les grands » avec l'association EXPRESSION 50

Outre le plaisir qu'ils procurent pour l'amusement et le divertissement, ces ateliers favorisent l'éveil artistique de l'enfant ainsi que les relations sociales entre les participants.



Ils permettent également de développer finement des qualités physiques : l'adresse, l'attention visuelle et auditive, l'équilibre, la maîtrise des gestes...sans oublier les facultés mentales : l'expression, l'imagination et l'observation.

D'autres activités sont programmées annuellement :

- Des séances d'équitation en partenariat avec un centre équestre agréé,
- Une activité scientifique mise en place avec l'observatoire planétarium du Cap de la Hague « LE LUDIVER » situé à FLOTTEMANVILLE-HAGUE.
- Une découverte du milieu marin et de la voile avec le centre nautique Baie de Saint Vaast la Hougue.

Ces domaines d'activités permettent à l'enfant de vivre des situations diversifiées grâce à de nombreuses découvertes et à la compréhension de phénomènes.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Les familles sont informées des activités proposées et de l'organisation du centre : un programme des activités mises en place leur est diffusé mensuellement).

Les animateurs privilégient l'accueil des parents quand ils emmènent ou viennent rechercher leurs enfants. C'est une occasion de mieux les connaître et d'évoquer avec eux le travail réalisé au sein du centre.

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Composition de l'équipe :

- Un directeur titulaire du BAFD, qui a comme fonction :
 - La réalisation du projet pédagogique,
 - L'animation de l'équipe,
 - La sécurité des enfants,
 - La formation des animateurs,
 - Le suivi et la validation des stages pratiques,
 - Les relations avec les différents partenaires et les familles,
 - La gestion financière et matérielle.
- Des agents d'animation diplômés ou en formation, qui sont chargés :
 - De la mise en œuvre du projet pédagogique,
 - De l'application des consignes,
 - De participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan,
 - De la préparation des activités, leur mise en place, le rangement,
 - De l'accueil des enfants,
 - De la sécurité de chaque enfant,
 - De l'animation des différents moments de la journée,



- Du respect des lieux et du matériel.

Organisation du travail d'équipe :

L'équipe se réunit une fois par semaine afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique,
- D'envisager des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux besoins,
- De préparer les activités,
- De mettre en place des projets,
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Le directeur et l'ensemble des animateurs y participent. L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, réglementation...). Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

La formation des animateurs :

Le directeur est responsable de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation BAFA et assure la validation du stage pratique. Les critères de validation sont choisis d'un commun accord et précisés.

Les intervenants extérieurs :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs fait appel à des intervenants extérieurs ponctuels. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement est responsable de la sécurité des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet.

Un travail de préparation est effectué avec les intervenants avant l'action et en concordance avec le projet pédagogique.

VALOGNES, le 1^{er} août 2011

**LE DIRECTEUR DE
L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS :**

MARC DAMIOLINI

